



municipalité & famille



LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE



2006 dans la continuité!

On se souviendra de 2005 comme étant l'année de la mise en chantier du plus grand nombre de projets de politique familiale municipale. Merci aux municipalités et MRC, au MFACF et aux organismes de la communauté. Le Carrefour est fier de ces beaux succès collectifs auxquels il a pris une part très active.

Que l'année 2006 marque la continuité dans le développement et le suivi des PFM au Québec.

Élections municipales Félicitations aux nouveaux élus

Le Carrefour félicite tous les élus municipaux. Vos défis sont grands, la famille en fait partie. Merci de vous engager auprès de votre communauté.

Envoi de Postes publications numéro de convention: 40886508

3.1 sommaire

- | | | | | | |
|----------|---|----------|--|-----------|---|
| 2 | ÉDITORIAL
De saines habitudes de vie chez les jeunes et la politique familiale municipale | 5 | POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES
Les Prix action municipale et famille 2006: votre candidature est attendue
Bienvenue aux nouveaux membres | 9 | ÉTUDE ET RECHERCHE
La municipalité peut aussi contribuer à «l'amélioration des saines habitudes de vie chez les jeunes» |
| 3 | POINT DE VUE ÉDITORIAL
Hommage à Pierre Gingras
La politique familiale municipale et des actions favorisant de saines habitudes de vie chez les jeunes | 6 | DOSSIER MUNICIPALITÉ
La conciliation travail/famille, c'est aussi l'affaire des municipalités
Point de mire sur l'Abitibi-Ouest... et sur la famille | 10 | DU TEMPS POUR LA FAMILLE
Quels engagements entreprendrez-vous de réaliser pour les familles? |
| 4 | BILLET DU FORMATEUR
Le RQF, pivot de la réussite de la PFM
Avez-vous un RQF?
Les qualités du RQF
Bon d'adhésion | 7 | DOSSIER MUNICIPALITÉ
Nouveaux élus, des formations pour vous!
Le CAMF au menu de la tournée de l'UMQ
Après l'élection municipale générale, un CA qui s'ajuste | 11 | LA FAMILLE DANS LE MONDE
Quand les besoins diffèrent...
Visite du secrétaire de l'Organisation Arabe de la Famille
Les CPE, une notoriété venant d'ailleurs |
| 5 | POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES
La saison des lancements des politiques familiales municipales
Mesures issues des plans d'action des PFM | 8 | DOSSIER FAMILLE
L'éveil intergénérationnel aux valeurs familiales
Hélène Boucher prend sa retraite | 12 | LE RENDEZ-VOUS ANNUEL
Parent et fier de l'être!
18 ^e Colloque: Bromont 2006
À voir et à lire
Calendrier |

DE SAINES HABITUDES DE VIE CHEZ LES JEUNES

et la politique familiale municipale

par M. Jacques Lizée, directeur général du CAMF



LISEZ
LIZÉE

À la fin septembre, l'Équipe de travail pour mobiliser les efforts en prévention, présidée par le maire de Sherbrooke, M. Jean Perrault, déposait son rapport au ministre de la Santé et des Services sociaux sur «l'amélioration des saines habitudes de vie chez les jeunes». De plein fouet, le rapport nous rappelle une situation alarmante: nous vivons une augmentation considérable de problèmes d'embonpoint, voire d'obésité, au Canada et les jeunes en sont d'importantes victimes. Le quart des Canadiens de 2 à 17 ans faisaient de l'embonpoint en 2004.

L'urgence d'agir est là! Seules des actions concertées pourront apporter les correctifs nécessaires. Une grande mobilisation s'impose et c'est l'ensemble de la population qui doit se sentir concernée et intervenir simultanément. Ces propos reflètent les principales conclusions du rapport de l'Équipe. Conséquemment, nous du monde municipal devons nous sentir interpellés.

D'entrée de jeu, le Carrefour se pose deux questions. En quoi, une politique familiale municipale (PFM) peut-elle contribuer aux saines habitudes de vie chez les jeunes? Ou plutôt, quel lien doit-on faire entre les deux? Une PFM, c'est le résultat d'une démarche concertée d'une communauté sur la qualité du milieu de vie et du mieux-être des familles. Elle propose un soutien, un accompagnement des familles et de ses membres dans leur vie quotidienne. Le lien est donc évident alors que la santé des jeunes préoccupe les parents et compte tenu que la PFM intervient dans plusieurs champs ayant un impact sur la vie des familles et de ses membres.

Les modes de vie contemporains, la conciliation famille/travail, l'accessibilité à des installations et infrastructures pour la pratique d'activités physiques, sont du nombre des éléments qui influent sur les comportements des jeunes. Les municipalités peuvent y jouer un rôle important à travers leur PFM. Nous nous devons de trouver des moyens d'assurer un équilibre entre la place de la technologie, des jeux électroniques et de la télévision dans le quotidien des jeunes et de saines habitudes de vie. Voilà le défi!

Le rapport illustre bien toute l'importance de la famille dans le soutien aux jeunes et dans les mesures qu'on leur propose. Il ajoute même la nécessité d'agir tôt au cours du développement de la personne afin d'atteindre des résultats à long terme. C'est dans

ce contexte que la PFM trouve toute sa signification alors qu'elle s'adresse directement aux initiatives de soutien dans l'organisation du milieu de vie des familles et principalement auprès des familles ayant de jeunes enfants. Parallèlement à des actions qui seraient initiées dans les milieux de garde et scolaire, la contribution des parents est essentielle. Elle est un complément indispensable et indissociable d'un projet qui concerne leurs jeunes.

Prévention et promotion de saines habitudes de vie chez les jeunes sont au cœur d'un tel projet. Dans un premier temps, c'est dans des activités de sensibilisation que le Carrefour considère qu'il doit s'investir. Il souscrit aux objectifs du rapport et il se sent directement concerné par la nécessité pour les municipalités et les MRC:

- d'encourager et de soutenir la mobilisation des associations et des organismes régionaux et locaux qui interviennent quotidiennement auprès des jeunes et des familles afin d'aider les acteurs du milieu à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies d'action
- d'appliquer des mesures afin d'agir sur la pauvreté et d'éliminer les inégalités sociales pour en arriver à réduire les écarts toujours présents entre l'état de santé des riches et l'état de santé des pauvres
- soutenir les parents afin de les aider à faire face à la contingence des modes de vie contemporains en incluant, à la politique de conciliation famille/travail, une section visant l'adoption de saines habitudes de vie.

Les mesures à initier pour atteindre ces objectifs sont nombreuses. Dans le rapport, on en retrouve un certain nombre qui vise directement les municipalités à travers leur politique familiale. Il y en a à la fois en alimentation et pour des activités physiques. On les retrouve dans le présent bulletin. C'est à partir de la promotion de telles actions que le Carrefour compte investir dans la mobilisation qui devrait s'organiser dans la foulée des recommandations du rapport de l'Équipe de travail. Espérons qu'elles trouveront écho au gouvernement.

Le développement des jeunes en santé doit devenir un projet de société, d'indiquer en conclusion le rapport. Au Carrefour, nous considérons que tout projet d'envergure doit passer par des véhicules qui ont fait leurs preuves et qui favorisent de grands partenariats. La PFM en est un et le Carrefour souhaite l'utiliser largement.

Jacques Lizée, directeur général

COURRIER DES LECTEURS

- Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices. Date de tombée des textes du prochain numéro: **3 février 2006**.

Éditeur:

Carrefour action municipale et famille
360, rue Lawrence, bureau 2300
Greenfield Park J4V 2Z4

Téléphone: (450) 466-9777

Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet: www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coordination de la rédaction: Jacques Lizée

Coordination de la production: Manon Bolduc

Collaborateurs: Lise Prévost, formatrice au CAMF; Union des municipalités du Québec; Jean-Jacques Dubé et les Éditions Familles; L'Équipe de travail pour mobiliser les efforts en prévention, Marguerite Blais, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance; Commission internationale des relations du couple et de la famille (CIRCF); Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie; Richard Martin, directeur général, comité de la Semaine québécoise des familles; Réal Brunelle,

président du comité organisateur du 18^e Colloque sur l'action municipale et les familles, conseiller municipal et responsable des questions familiales à la Ville de Bromont.

Correction: Colette Bédard

Conception graphique et impression:
Fusion Communications & Design

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2006 ISSN 1708-9824



HOMMAGE À

Pierre Gingras



«UN PASSÉ GAGE D'AVENIR»

En août dernier, une soirée hommage était organisée à Blainville afin de souligner le départ de la vie politique de notre collègue et ami Pierre Gingras. Connaissant Pierre, les messages d'affection qu'on lui adressait ne devaient certes pas être tournés vers le passé. Toute la trame d'un tel événement ne devait pas être passéiste. Pierre n'aurait pas apprécié. Ça ne lui aurait pas ressemblé. Ce n'est pas l'image que nous avons de Pierre.

En effet, Pierre est un homme d'action axé sur le résultat et le futur. Quelles belles qualités mon cher Pierre! Merci de nous les avoir fait partager. Au fil des ans, tu nous as constamment invités au dépassement. Nous avons grandi en ta présence.

Pour avoir voyagé avec Pierre pendant plus d'une décennie, et ce, sur quatre continents (ça se place bien dans un texte) je peux vous affirmer que Pierre est véritablement un homme de famille. Il avait toujours le souci de téléphoner à ses êtres chers.

Sa famille a toujours été une priorité dans ses dires et ses actions. Combien de fois aussi lorsqu'il était invité durant les week-ends se faisait-il un devoir (qui était un plaisir) d'être accompagné de sa famille. Les week-ends, la famille c'était sacré. Pierre agit par conviction et son témoignage de vie, au quotidien, en a incité plus d'un à trouver un équilibre dans leur vie.

Pierre a toujours été et sera toujours un porte-étendard de la cause de la famille. La sienne, celles de Blainville, celles du Québec, celles du Canada et celles du monde. Là aussi, il a été un témoin de cette valeur fondamentale de la famille. Déjà en 1991,

il joignit les rangs des promoteurs d'une politique familiale en milieu municipal alors qu'il représentait la ville de Blainville aux assises du Colloque du Carrefour action municipale et famille.

Il y fut actif depuis ce temps et il en occupa la présidence dès son incorporation en 2002. Une reconnaissance pour cet engagement exceptionnel lui fut rendue par le Carrefour, hommage fort bien mérité, lors du 15^e anniversaire de sa création en 2003.

Homme de vision, dès 1991, Pierre affichait un intérêt marqué pour recevoir à Blainville le colloque de 1994, Année internationale de la famille, proclamée par l'ONU. Et, effectivement, en mai 1994, à l'occasion du 5^e anniversaire du Carrefour et en collaboration avec l'Organisation mondiale de la famille, Blainville devenait l'hôte d'un important événement rassemblant des gens de onze pays.

Voilà un bel exemple de l'ardeur de Pierre alors qu'il considère que la cause des familles doit être défendue à tous les niveaux et aux divers paliers gouvernementaux.

Ses nombreux engagements «famille» au niveau québécois, sa détermination à promouvoir une organisation nord-américaine des familles regroupant des organismes canadiens, américains et mexicains illustrent bien ce rôle de leader et d'homme public qu'on lui reconnaît. Au plan mondial, il a été remarqué à maintes reprises, à Vienne, à Paris, à Curitiba, à Durban et tout récemment à Sanya en Chine et à Ottawa dans une rencontre pancanadienne.

Ajoutons à toutes ces belles initiatives, celle de la volonté à voir se concrétiser une Chaire universitaire

sur la famille, projet actuellement en évolution avec l'Université de Sherbrooke.

Dans ses sillons, nous devons et allons poursuivre cette vision en faveur des familles d'ici et d'ailleurs. La solidarité locale, nationale et internationale revêt une grande importance dans un contexte de mondialisation.

Pierre fut parmi les premiers à utiliser le terme «transversalité» pour exprimer cette nécessité d'arrimage entre tous et à tous les niveaux. Les silos, très peu pour lui! Poursuivons notre route vers un projet de société où tous et toutes deviennent solidaires du devenir des familles.

Si j'en avais la possibilité, je nommerais Pierre Gingras, Ambassadeur des familles à l'ONU. De toute manière, il sera toujours un ambassadeur des causes qu'il défend si bien.

Nous sommes tous persuadés que Pierre, avec l'appui de Christiane, leurs filles Isabelle et Caroline, prendra d'autres formes d'engagements afin de poursuivre ce beau et noble cheminement de vie.

Pierre, puissions-nous te souhaiter un temps de repos, une pause, bien méritée et, surtout, un nouveau départ à ta hauteur. Et, le moment venu, nous souhaitons faire partie de tes projets et reprendre avec toi, nos échanges toujours stimulants et souvent fructueux. Comment? Où? Je ne le sais pas. Mais ce que je sais, c'est que nous avons besoin de ta présence et de ton affection. Sois assuré de la nôtre.

Ton ami et complice Jacques.

La politique familiale municipale et des actions favorisant l'amélioration de saines habitudes de vie chez les jeunes

Extrait du rapport **L'amélioration des saines habitudes de vie chez les jeunes** par l'Équipe de travail pour mobiliser les efforts en prévention, p. 36 et 38.

Actions visant la promotion de la saine alimentation dans les municipalités

- ➊ Revoir les contrats avec les concessionnaires alimentaires afin qu'ils soient conformes à la politique en alimentation
- ➋ Développer, offrir et promouvoir, en collaboration avec les organismes communautaires, des activités visant la saine alimentation
- ➌ Encourager le démarrage de projets de jardins communautaires avec les différents intervenants du milieu, dont les écoles, les familles, les camps de jour ou les maisons de jeunes, lors de la période de vacances

Action visant la promotion de l'activité physique dans les municipalités

- ➊ Augmenter l'accessibilité à l'équipement et aux infrastructures permettant la pratique d'activités physiques
- ➋ Assouplir la réglementation et les ententes concernant les échanges d'infrastructures avec les milieux de garde et les écoles
- ➌ Rendre sécuritaires les réseaux de transport actif dans les zones scolaires
- ➍ Assurer la communication entre les intervenants responsables des sports et loisirs afin d'organiser et améliorer l'offre des services, et offrir des cadres de formation et du suivi pour assurer la qualité de l'intervention
- ➎ Diversifier les services offerts en sport et tenir compte des sports non fédérés qui attirent les jeunes
- ➏ Mettre sur pied des installations et élaborer des horaires flexibles pour que les parents puissent réaliser leur période d'activité en même temps que celle des enfants

- ➐ Organiser et promouvoir des activités familiales et ajuster les tarifs pour rendre les activités accessibles à toutes les familles
- ➑ Faciliter l'inscription des jeunes aux activités de la municipalité
- ➒ Profiter des événements spéciaux (sportifs ou autres) pour initier les familles à des activités sportives et des loisirs de toutes sortes
- ➓ Rendre les sites agréables et sécuritaires pour faciliter la pratique d'activités physiques telles que la marche (éclairage, arbres, bancs, etc.)
- ➔ Planifier le développement urbain afin qu'il favorise les déplacements à pied et à vélo en diminuant l'étalement urbain et en augmentant la densité de la population
- ➕ Développer le réseau routier pour un meilleur partage de la route entre automobilistes, piétons et cyclistes, notamment pour la traversée des ponts
- ➖ Prévoir des espaces publics, au cœur des villes et des quartiers, qui seraient accessibles uniquement aux piétons et où se trouveraient des services
- ➗ Développer le réseau de transport en commun ainsi que le transport collectif et alternatif
- ➘ Établir des bases de plein air en milieu urbain
- ➙ Impliquer les parents dans les activités sportives et les loisirs
- ➚ Valoriser les emplois à temps partiel en sports et loisirs pour les adolescents





Le **RQF**, pivot de la réussite de la PFM

par **Lise Prévost**, formatrice au Carrefour



Lise Prévost
Formatrice au CAMF

Depuis déjà trois ans, j'ai le plaisir de travailler dans plusieurs municipalités, avec les responsables des questions familiales (RQF). Cette expérience m'a confirmé l'importance du RQF autant pour la formation du comité famille et la mise en place de la politique familiale municipale (PFM) que pour la réalisation du plan d'action et le suivi de celui-ci.

Le RQF est une personne élue désignée par résolution du conseil municipal. Autour d'elle gravitent tous les acteurs de la politique familiale. Au fil du temps, cette personne développe une bonne connaissance des diverses réalités familiales de sa communauté et a le souci constant de la vision famille dans tous les projets du conseil municipal. Elle est en quelque sorte «ombudsman» des familles au sein du conseil municipal. Pour bien remplir son rôle, le RQF se doit d'être à l'écoute du milieu. Il doit pouvoir travailler en équipe, être à l'affût de l'information et de la formation. Ses initiatives ont une partie à court, moyen et long terme. C'est une fonction continue.

Au sein du conseil municipal, auprès du comité famille et du personnel de la municipalité, le RQF revient constamment sur le «penser et agir famille» qui consiste prioritairement à faire la distinction entre des initiatives qui concernent le citoyen et celles ayant un impact sur l'entité familiale. En cette matière, le Carrefour a développé le concept «Qualité-Famille» qui permet d'identifier le «spécifique famille» d'une action.

Porteur du dossier famille au conseil municipal, le RQF doit travailler avec les organismes, les réseaux institutionnels et les familles de son milieu. Ce sont les composantes majeures de l'élaboration de la PFM. Ces partenaires du milieu sont, entre autres, les organismes communautaires, les groupes d'aînés, les écoles et

les commissions scolaires, la MRC, les CLSC, les entreprises, ainsi que les services de garde. Bref, il compose avec toutes les forces vives de sa communauté ayant un intérêt pour le mieux-être des familles.

Pour bien réussir sa PFM, le RQF doit s'assurer de la production d'un portrait de famille de sa municipalité comprenant à la fois des données sur les familles et sur les ressources «famille» de son milieu. Un tel portrait permettra au comité famille d'identifier les mesures appropriées et les partenaires pertinents aux besoins des familles. Différents outils existent pour réaliser un tel portrait: données du recensement, statistiques, sondage et consultation. Ces partenaires, dans leur réseau respectif, ont également des données en cette matière. Plus le portrait sera enrichi, plus la PFM répondra aux besoins des familles de sa municipalité.

Des rencontres d'information, d'échanges et de soutien entre les responsables des questions familiales sont offertes par le Carrefour action municipale et familles. Il y aura bientôt une tournée qui se fera en collaboration avec l'UMQ.

L'ampleur de cette fonction de RQF et les nouveaux défis du monde municipal sont tels que des RQF expriment de plus en plus le besoin de partager leurs expériences avec d'autres. Le Carrefour a entendu cette attente et offre aux RQF la possibilité de se réunir régionalement. C'est dans ce contexte qu'il a entrepris une tournée des régions du Québec dans le cadre des activités de formation offertes par l'UMQ.

N'est-ce pas que vous êtes importants dans le devenir de la PFM. Mieux encore, vous êtes le pivot qui assure la continuité et le suivi qui fait toute la différence dans le succès de la PFM. Ne lâchez pas! Les familles ont besoin de vous et le Carrefour est là pour vous soutenir.

AVEZ-VOUS UN RQF?

Suite aux dernières élections, n'oubliez pas de nommer, s'il y a lieu, un élu à titre de responsable des questions familiales (RQF) et de transmettre cette information au Carrefour!

«**L**e RQF joue un rôle de catalyseur auprès des divers intervenants, assure un suivi de l'ensemble des activités qui influent sur la vie familiale et propose des projets touchant les familles. C'est habituellement cet élu qui a la responsabilité du comité famille. Cette personne est nommée par résolution du conseil de la municipalité. La nomination du RQF doit se faire, de préférence, en deux étapes, soit 1) la création du poste de RQF au sein du conseil municipal, sans référence à un élu en particulier; 2) la désignation du titulaire parmi les élus. Ainsi, si cette personne vient à quitter le conseil municipal, celui-ci n'aura qu'à nommer un autre élu à ce poste, plutôt que de recommencer toute la démarche. De cette façon, on s'assure qu'il y aura toujours un élu chargé expressément du dossier famille.»*

*Source : <http://www.mfacf.gouv.qc.ca/>

LES QUALITÉS DU RQF

- › Ouvert aux autres, à l'écoute du milieu
- › Sensible aux réalités familiales actuelles
- › Enclin à s'entourer et à travailler en équipe
- › Diplomate
- › À l'affût de l'information et de la formation
- › Pratico-pratique et visionnaire
- › Agit à court terme (à l'intérieur d'un mandat)
- › Voit à long terme (au-delà du mandat de 4 ans)
- › Tenace
- › Apte à prendre les moyens pour arriver à un but



BON D'ADHÉSION

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir les questions famille et municipalité auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.

Complétez un **bon d'adhésion** sur le site Internet du CAMF au www.carrefourmunicipal.qc.ca

Les Prix Action municipale et famille 2006

Votre candidature est attendue!

Votre municipalité ou municipalité régionale de comté (MRC) réalise des initiatives apportant un soutien au milieu de vie des familles! Des personnes se sont illustrées dans le développement de la politique familiale municipale!

Faites-les nous connaître en posant une candidature aux Prix Action municipale et famille 2006. Ces Prix apportent une reconnaissance publique aux actions ayant un impact sur les familles.

Les critères d'attribution des Prix portent principalement sur:

- l'originalité
- les initiatives pouvant facilement se réaliser ailleurs
- les expériences témoignant d'un esprit de solidarité
- les actions démontrant une certaine stabilité et une portée prospective.

La date limite de réception des candidatures:
31 mars 2006

Le formulaire de mise en candidature est disponible au
www.carrefourmunicipal.qc.ca

Pour information, M^{me} Isabelle Lizée
isabelle.lizee@carrefourmunicipal.qc.ca

MESURES ISSUES DES PLANS D'ACTION DES PFM

Regroupement des mesures par champ d'activités

Fruit d'une longue analyse, le document Mesures issues des plans d'action des PFM, regroupement des mesures par champ d'activités répertorie, par thématiques, toutes les mesures issues des plans d'action des PFM et constitue une source considérable d'information.

Nous invitons les municipalités et MRC à nous faire parvenir une copie de leur politique familiale municipale et de leur plan d'action. Nous avons analysé les PFM et leur plan d'action reçus à ce jour, relevé toutes les mesures retenues par les municipalités et MRC et les avons classées sous 12 champs d'activités. Lors d'un travail minutieux, les différentes mesures semblables ont été regroupées sous des formulations un peu plus globales, si bien que chacun des 12 champs d'activités contient une liste serrée et représentative de mesures issues des documents consultés. Nous avons également regroupé les municipalités et MRC en cinq catégories selon la taille de leur population. Finalement, pour chaque mesure, nous mentionnons dans quelles catégories de municipalités elles sont ou seront mises de l'avant.

Les 5 catégories de tailles de population

- 1 à 4999 habitants
- 5 000 à 9999 habitants
- 10 000 à 19 999 habitants
- 20 000 à 49 999 habitants
- 50 000 et plus

Les 12 champs d'intervention

- Habitation
- Loisirs et culture
- Service de garde
- Transport
- Urbanisme
- Développement communautaire
- Éducation
- Santé
- Environnement
- Sécurité publique
- Promotion de la vie familiale
- Administration municipale

Vous désirez plus d'informations sur ce document, n'hésitez pas à communiquer avec le Carrefour.

Lancement de la PFM de la municipalité de Sainte-Claire en octobre dernier. M^{me} Dominique Vien, députée de Bellechasse; M. Jean-Marie Brûlé; M^{me} Marie-Lyse Laliberté; M^{me} Carole Thériège, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine; M. Jean-Marc St-Jean; M. Denis Forgues; M. Fernand Fortier, maire; M. André Lamontagne



automne 2005

LA SAISON DES LANCEMENTS DES POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

À l'automne 2005, de nombreuses municipalités et MRC ont procédé au lancement de leur politique familiale municipale (PFM). Ces lancements ont permis de mettre en valeur toute l'importance qu'ont les familles dans leur milieu de vie et de diffuser les actions issues de ces politiques.

Un lancement de PFM est un outil de communication unique. Plusieurs projets de PFM seront complétés d'ici quelques mois. Nous vous invitons à nous informer de la venue du lancement de votre PFM.

Depuis 2002, plus de 115 municipalités ou MRC ont initié un processus d'élaboration d'une politique familiale municipale avec le soutien financier du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFAF) et l'encadrement / démarrage du Carrefour. Des demandes peuvent être faites au MFAF jusqu'au 31 mars 2006. Pour plus d'informations, communiquer avec M^{me} Isabelle Lizée au (450) 466-9777.

Bienvenue aux
NOUVEAUX MEMBRES

• CHAUDIÈRE-APPALACHES

Centre de santé et services sociaux de Beauce
Saint-Côme-Linière

• LANAUDIÈRE

Lavaltrie

• MAURICIE

MRC de Maskinongé

• OUTAOUAIS

La Pêche

La conciliation travail/famille, c'est aussi l'affaire des municipalités

La politique familiale municipale, un levier de la conciliation famille/travail

Le Carrefour action municipale et famille fait la promotion de la politique familiale municipale (PFM). Cette politique est accompagnée d'un plan d'action dont les mesures visent un soutien et un accompagnement aux familles dans l'exercice quotidien de leurs fonctions.

La PFM place au cœur de sa dynamique deux éléments majeurs :

- ❶ Les divers partenaires de la communauté
- ❷ Des actions de proximité

En matière de conciliation famille/travail (CFT), ces deux composantes sont fort essentielles à la mise en place de mesures susceptibles d'avoir un impact sur l'organisation du milieu de vie des parents travailleurs ou étudiants.

L'organisation du milieu de vie des familles et la CFT

Par l'implantation d'une PFM, les municipalités et les MRC se dotent d'un levier de taille pour apporter un soutien à la CFT du fait que cette politique comprend plusieurs champs d'action ayant un impact sur le mieux-être de la vie quotidienne: informations accessibles aux familles, transport public adéquat, activités familiales à proximité, aménagement de lieux, accessibilité et horaires des services, etc.

Bref, c'est toute la sphère de l'organisation du milieu de vie des familles qui fait du monde municipal un acteur prioritaire du développement de la CFT.

Le spécifique municipal de la CFT

Au-delà de ses responsabilités en matière d'infrastructures et d'aménagement du territoire, les municipalités et les MRC sont de plus en plus interpellées et préoccupées par la qualité de vie des personnes et, en particulier, celle des familles de leurs territoires.

La CFT fait partie de ces nouvelles préoccupations. On retrouve des composantes de la CFT dans quatre champs municipaux distincts*:

- ❶ la municipalité dispensatrice de services
- ❷ la municipalité aménagiste
- ❸ la municipalité catalyseur et chef de file
- ❹ la municipalité milieu de travail.



CPE Les Petits Semeurs, Sr-Hubert

La gestion des temps sociaux et familiaux

La contribution des municipalités à l'organisation du milieu de vie des familles est la réponse municipale au besoin de gestion des temps sociaux et familiaux. Mais que signifie les temps sociaux et familiaux? Ces temps s'expriment pour les parents dans divers champs d'activités: rythmes du travail, études/travail, temps des loisirs, participation à la vie citoyenne, mobilité des enfants, soutien aux parents aînés en perte d'autonomie, relations intergénérationnelles et épanouissement personnel des membres de la famille.

C'est dans ce contexte qu'en Europe on a développé des Bureaux des temps. «Temps de la ville, temps de la vie...» d'affirmer madame Marie-Pierre Martinet, conseillère de Paris, ville et département. Ces Bureaux, à priori, sont d'abord une grande manifestation collective favorisant des échanges, des débats, des discussions, des compromis sur comment faciliter l'expression des divers temps sociaux et familiaux.

Ce n'est pas simple! Mais, à tout le moins, il faut accepter d'en parler, de se questionner et, surtout, de regarder comment ensemble on peut changer les choses qui dépassent la volonté individuelle et la volonté d'un seul secteur d'activités, quel qu'il soit. Il faut reconnaître, d'entrée de jeu, que c'est ensemble qu'on pourra y arriver.

Selon, madame Martinet, pour y arriver, il faut franchir trois grandes étapes:

- ❶ Le **diagnostic partagé**: cette première étape consiste à sensibiliser, connaître, représenter et partager. Cela s'exprime à travers des activités diverses: conférences grand public, forums et cercles de spécialistes ou d'intervenants, séminaires de recherches. On cerne des territoires, on identifie les besoins et les attentes, les acteurs. On partage l'information.
- ❷ La **coconstruction**: cette deuxième étape consiste à rechercher des solutions innovatrices et créatrices. On doit alors se méfier des solutions qui semblent trop évidentes et ne pas hésiter à explorer des avenues indirectes tels l'intergénérationnel et les technologies de l'information et des communications (TIC).
- ❸ Le **suivi**: ce n'est pas tout que de mettre des projets en place. Encore faut-il suivre leur évolution et veiller à leur cheminement. En cours de réalisation, le projet initial peut se transformer assez rapidement. Exemples: le nombre d'enfants d'âge préscolaire peut diminuer considérablement, une école qui ouvre dans le quartier. Le projet doit alors s'ajuster à ces nouvelles réalités.

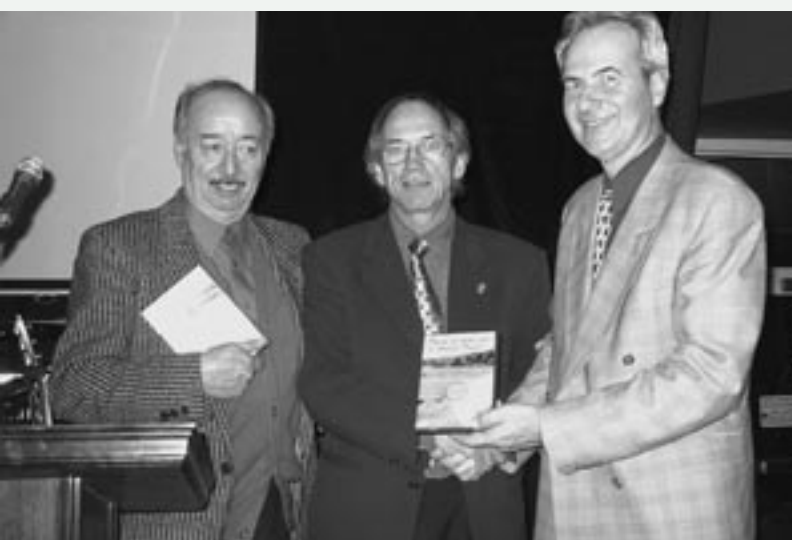
Conclusion

«Le temps est un domaine qui touche à l'intime de chacun, de chacune de nous à travers toutes nos expériences de vie» d'ajouter Marie-Pierre Martinet. Investir dans les temps sociaux et familiaux, c'est reconnaître l'importance de soutenir le quotidien des familles dans une société en mouvance.

Les municipalités, en se dotant de politiques familiales, sont déjà dans cette sphère de la qualité et du mieux-être des familles. Il leur reste un pas à franchir afin de compléter la boucle de l'organisation du milieu de vie des familles. L'investissement dans la CFT par l'aide à la gestion des temps sociaux et familiaux leur en donne l'occasion.

* Dans le numéro d'avril 2005 de **Municipalité & famille**, en page 10, un article sur le spécifique municipal présente différents exemples pour chacun des quatre champs municipaux.

POINT DE MIRE SUR L'ABITIBI-OUEST... ET SUR LA FAMILLE



M. Enrique Colombino, UQAT et Chaire Desjardins et M. Jacques Lizée, directeur général du CAMF, entourant M. Gilbert Rivard, président du CLD d'Abitibi-Ouest

Point de Mire sur l'Abitibi-Ouest se veut un regard sur le développement économique, communautaire et social d'une région active supportée par des gens d'action! Des gens qui ont choisi de s'unir pour mettre en valeur «leur» région! L'événement est réalisé en partenariat avec le Centre local de développement (CLD) et le Regroupement des Comités locaux (21 municipalités).

En novembre dernier, ils ont diffusé plus de 200 messages publicitaires sur les trois chaînes de télévision régionale. Les 17 municipalités de la MRC participantes ont bénéficié chacune de 12 messages présentant des réalisations dont elles sont fières (une ferme, un organisme, une entreprise, une industrie).

Ces municipalités sont: Authier-Nord, Chazel, Clermont, Duparquet, Dupuy, Gallichan, La Reine, La Sarre, Macamic, Mancebourg, Normétal, Palmarolle, Poularies, Roquemaure, Sainte-Germaine, Taschereau et Val-Saint-Gilles.

Lors du grand banquet de clôture de cette «Quinzaine en développement local», deux conférenciers avaient été invités pour parler de «l'importance de la famille dans nos communautés». Il s'agissait de M. Enrique Colombino, responsable terrain du projet «Repeupler UQAT/Chaire Desjardins» et M. Jacques Lizée, du CAMF. Ils ont, respectivement abordé, «Repeupler notre ruralité» et «Politique familiale et réflexe famille». La famille au cœur de notre ruralité était le thème de la soirée.

Au cours de ce même week-end, Jacques Lizée était le conférencier invité de la Chambre de Commerce de l'Abitibi-Ouest sur le thème de la «conciliation famille/travail». Le Carrefour assure actuellement une présence dans cette région alors qu'il accompagne la municipalité de La Sarre dans le développement de son projet de politique familiale.



NOUVEAUX ÉLUS, DES FORMATIONS POUR VOUS!

Le Carrefour en conférence express du midi lors de la tournée régionale de l'UMQ

La tournée régionale 05|06 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour les nouveaux élus et les nouveaux conseils municipaux, offre une formation de deux jours extrêmement complète, qui aborde de façon systématique toutes les grandes questions et les enjeux de l'heure liés à la nouvelle fonction d'un élu.

JOUR 1

- Législation
- Rôle et mandat des élus
- Éthique et conflits d'intérêts
- Règles de fonctionnement
- Compétences municipales et pouvoirs
- Accès à l'information, contrats municipaux et appels d'offres
- Rémunération des élus

Jour 2

- Enjeux municipaux
- Processus budgétaire
- Santé financière
- Vision, priorités et développement
- Planification stratégique
- Reddition de comptes
- Gouvernance et performance
- Indicateurs de gestion

En conférence express du midi

Le lobbying dans le monde municipal

Par HKDP Communication et affaires publiques

Le «réflexe famille»

Par le Carrefour action municipale et famille

Dans les années 1980, les administrations municipales ont graduellement pris un virage social. Les élus municipaux ont maintenant un rôle à jouer dans plusieurs nouveaux secteurs comme le logement social, l'organisation du milieu de vie favorable aux familles, le développement économique et touristique, l'appui aux organismes communautaires et culturels, etc. Les administrateurs font plus que donner des permis de construction, ils participent à bâtir un milieu de vie accueillant et favorable à leurs citoyens.

Le «réflexe famille» est aujourd'hui requis dans de nombreuses sphères d'activités municipales:

- L'habitation
- Les loisirs et la culture
- La sécurité des personnes
- Le transport en commun
- L'urbanisme
- La conciliation travail-famille et les mesures facilitant la vie quotidienne
- Le soutien aux organismes communautaires
- La gestion des déplacements routiers
- Lien entre le développement économique et le développement résidentiel

Ces actions sont le fruit de la concertation et l'établissement de partenariats à l'intérieur des collectivités. La conférence vise à éveiller le «réflexe famille» des participants

Pour en savoir plus sur la conférence le «réflexe famille», communiquer avec le Carrefour au (450) 466-9777

Pour en savoir plus sur la tournée régionale de l'UMQ: www.umq.qc.ca à la Rubrique formation. Vous y trouverez: calendrier, plan de cours, rabais additionnels, politiques relatives à la formation et plus encore! Ou contactez madame Darling Josaphat, adjointe administrative à la formation (514) 282-7700, poste 242, djosaphat@umq.qc.ca

CALENDRIER 2006 DE LA TOURNÉE

Châteauguay 21-22 janvier • **Lévis** 27-28 janvier • **Repentigny** 27-28 janvier • **Chelsea** 4-5 février • **Magog** 11 et 18 février • **Sainte-Agathe-des-Monts** 18-19 février • **Saint-Jean-sur-Richelieu** 23-24 février • **Saint-Georges** 25-26 février • **Alma** 18-19 mars • **Donnacona** 25 mars et 1^{er} avril • **Rivière-du-Loup** 25-26 mars • **Saint-Hyacinthe** 31 mars et 1^{er} avril • **Val-d'Or** 8-9 avril • **Matane** 8-9 avril

Après l'élection municipale générale, un CA qui s'ajuste

L'élection générale du 6 novembre dernier est venue modifier quelque peu le Conseil d'administration du Carrefour alors que quatre postes d'élus viennent en élection. Le CA est habilité à pourvoir ses postes d'ici la prochaine assemblée générale.

D'abord, il y a eu les membres qui ont choisi de ne pas briguer les suffrages des électeurs. Ce fut le cas de madame Nadine Bourgeois de la Ville d'Ottburn Park qui représentait au CA, les municipalités de 5000 à 9999 habitants et M. Pierre Gingras qui, en tant que membre du CA de l'UMQ, était le membre désigné.

Par ailleurs au moment de l'élection, madame Claire Tellier de Sainte-Geneviève-de-Berthier, représentante des municipalités de 1 à 4999 habitants et M. Daniel Ratthé de Blainville, représentant des municipalités de 20 000 à 49 999 habitants ne furent pas réélus.

Le Carrefour félicite, mesdames Réjane T. Salvail, maire de Sainte-Anne-de-Sorel, représentante de la FQM et Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie, représentante de la MRC Lajemmerais, toutes deux élues par acclamation. Des félicitations également, pour leur réélection, à mesdames Jane Cowell-



M^{me} Réjane T. Salvail,
présidente intérimaire
du CA du CAMF

Poitrans de l'arrondissement Lachine de Montréal et Louise Lapointe de Québec, représentantes des municipalités de plus de 500 000 habitants, à madame Marie-Ginette Lafrance, de Saint-Basile-le-Grand, représentante des municipalités de 10 000 à 19 999 habitants à M. Pierre Boisvert de la Ville de Sherbrooke et M. Bertrand Girard de la Ville de Longueuil, représentants des municipalités de plus de 50 000 habitants.

Rappelons que le CA du Carrefour complète sa composition par la participation de madame Louise Houde, représentante du ministère des Affaires municipales et des Régions, de M. Réal Hébert, représentant de la Maison de la famille de Brossard et de M. Réal Brunelle, représentant de Bromont, Ville hôte du prochain colloque du Carrefour.

Dans le contexte de ces changements, le Conseil d'administration a élu à sa réunion de la fin novembre, comme présidente intérimaire du Conseil, madame Salvail.

Un merci très spécial à toutes ces personnes qui croient en la vie municipale, pour leur engagement auprès de leur communauté et auprès du Carrefour. Ce sont des fonctions nobles qui méritent d'être soulignées et encouragées.

LE CA DU CARREFOUR COMPTE 16 MEMBRES

11 administrateurs, dont 7 représentants élus et 4 représentants désignés

- 7 représentants des municipalités et MRC élus au suffrage universel lors de l'assemblée générale
 - o municipalités de 1 à 4999 habitants: 1 représentant
 - o municipalités de 5000 à 9999 habitants: 1 représentant
 - o municipalités de 10 000 à 19 999 habitants: 1 représentant
 - o municipalités de 20 000 à 49 999 habitants: 1 représentant
 - o municipalités de 50 000 habitants à 499 999 habitants: 2 représentants
 - o MRC: 1 représentant
- 2 représentants désignés par les municipalités de plus de 500 000 habitants; soit 1 par municipalité
- 1 représentant désigné par l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
- 1 représentant désigné par la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

5 représentants sans droit de vote

- 2 membres associés gouvernementaux:
 - o 1 représentant désigné par le ministère des Affaires municipales et des Régions
 - o 1 représentant désigné par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
- 2 représentants choisis parmi les autres membres associés et affinitaires sur invitation du conseil d'administration
- 1 représentant de la Ville hôte du colloque annuel sur invitation du conseil d'administration



N°1 L'amitié



N°2 L'estime de soi



N°3 Le respect



N°4 Le partage

L'éveil intergénérationnel
aux valeurs familiales,
**UN PLUS POUR LA
POLITIQUE FAMILIALE
MUNICIPALE**

Par Jean-Jacques Dubé, les Éditions Familles

Le projet

La Fondation Familles et Jeunesse de Mascouche (FFJM), en collaboration avec les Éditions Familles, propose aux municipalités et MRC, de fournir à tous les parents d'une municipalité ou d'une MRC ayant un enfant de 6 ans et moins un livre de la collection **Le petit Génie Chou-Fleur**, des contes conçus pour répondre à un besoin prioritaire des familles d'aujourd'hui. En racontant les aventures du petit Génie Chou-Fleur à leur enfant, les parents l'éveilleront à des valeurs familiales tels l'amour, l'estime de soi, le respect, le partage et la politesse.

Deux municipalités s'y engagent

Expérimenté dans le cadre de l'instauration de la politique familiale des municipalités de Mascouche et de Terrebonne (MRC des Moulins), le projet veut réunir familles, culture, éducation et évidemment plaisir, comme en témoignent le ton humoristique et les illustrations rigolotes aux couleurs éclatantes des contes, qui interpellent petits et grands. L'enfant prendra plaisir à se faire raconter, puis, par la suite, à raconter lui-même des petits bouts du récit à ses parents, ses grands-parents, ses frères et ses sœurs et autres personnes significatives occupant une place importante dans son éducation. En plus d'offrir une belle opportunité de partage familial, ce projet novateur veut nourrir les liens intergénérationnels et la complicité familiale.

Un lien évident entre la bibliothèque municipale et la famille

Objectifs

- **Appuyer** concrètement les parents dans l'éveil de leurs enfants aux valeurs familiales. Par ce geste, les municipalités et leurs partenaires veulent manifester ainsi que les familles représentent une priorité.
- **Éveiller** l'enfant de façon positive et constructive, dès son jeune âge, à des valeurs essentielles à l'équilibre humain. Chaque conte aborde une valeur familiale: l'amour, l'estime de soi, le respect, le partage, et la politesse.

- **Favoriser**, par le conte, les relations intergénérationnelles entre autres, parents/enfants et grands-parents/enfants et permettre aux différents milieux (familial, social, scolaire et communautaire) d'explorer les grandes possibilités d'une dynamique intergénérationnelle. Cet outil, les contes, peut être intégré à différents programmes de formation favorisant l'engagement communautaire des plus grands face aux plus petits.
- **Prévenir** l'analphabétisme en mettant un livre dans les mains d'un enfant dès son jeune âge. C'est d'ailleurs une démarche soutenue et encouragée par la Fondation pour l'alphabétisation à l'occasion de la «Journée de la lecture».

Un partenariat et une collaboration financière offerte par les Éditions Familles

Les Éditions Familles privilégient le conte comme outil proposé aux parents. En plus d'offrir une belle opportunité de partage familial, ce projet novateur veut nourrir les liens intergénérationnels et la complicité familiale.

Les Éditions Familles appuient fortement les municipalités dans l'identification des partenaires-cibles de leur milieu pour un tel projet. La FFJM, par l'intermédiaire des Éditions Familles, représente un partenaire financier puisqu'elle vous offrira une réimpression personnalisée du conte choisi pour votre projet en lien avec votre politique familiale à une fraction du coût unitaire du livre.

Pour plus d'information sur la collection **Le petit Génie Chou-fleur**, communiquer avec M. Jean-Jacques Dubé. jjdube@videotron.ca



EN BREF

**Hélène Boucher prend sa retraite**

Lorsque le Carrefour prit son envol, suite à son incorporation en 2002, il fallait créer un secrétariat, engager du personnel, monter une équipe de formateurs et mettre en branle tout ce que la mise sur pied d'un tel organisme peut exiger. Je fis alors appel à une consultante externe afin de me soutenir dans cet exercice de chasseur de têtes. Il s'agissait de M^{me} Aline Lévesque, qui avait été associée aux premiers développements du Carrefour. Ensemble, M^{me} Lévesque et moi, nous nous sommes posés les grandes questions sur le «qui»? Qui pourrait remplir ces fonctions? Qui pourrait soutenir le dg au quotidien? Qui a une bonne connaissance de la petite histoire du Carrefour? Qui pourrait gérer les agendas? Qui pourrait s'occuper des affaires comptables? Qui pourrait soutenir le nouveau personnel et maintenir le moral des troupes? Bref, qui ferait en sorte que le Carrefour partirait du bon pied alors que le directeur général se consacrait à former et à soutenir une équipe de formateurs?

Notre réponse fut unanime: madame Hélène Boucher. Hélène occupait alors un poste dans le milieu des affaires et envisageait prendre une retraite dans quelques années. Nous le savions. Le temps qu'elle avait à offrir nous a semblé suffisant pour continuer à souhaiter sa venue à la coordination du Carrefour. Nous avions vu juste.

Hélène tu as fort bien rempli ton mandat. Avec nous, tu as fort bien relevé le défi du nouveau Carrefour devenu autonome et en route vers la réalisation de grands projets, dont celui de l'accompagnement/démarrage des politiques familiales municipales.

Merci Hélène! Nous te sommes reconnaissants pour ta rigueur, ta discipline, ton professionnalisme et ton sens de l'humour et de la répartie. Tu ne nous quittes pas complètement et nous l'apprécions. En effet, merci d'accepter de continuer à temps partiel de t'occuper des affaires comptables de l'organisme. Ça nous donnera l'occasion de t'apprécier à chaque semaine.

Bonne retraite bien méritée et bonne santé afin de réaliser tes plus beaux projets.

Jacques Lizée

LA MUNICIPALITÉ PEUT AUSSI CONTRIBUER À

«L'amélioration des saines habitudes de vie chez les jeunes»

En septembre dernier, l'Équipe de travail pour mobiliser les efforts en prévention remettait son rapport final au ministre de la Santé, M. Philippe Couillard. L'Équipe, qui était dirigée par M. Jean Perrault, maire de Sherbrooke, a formulé 62 recommandations regroupées dans trois champs distincts: les orientations au niveau national, les actions visant la promotion de la saine alimentation et de l'activité physique dans les milieux. Voici un extrait du rapport.

Phénomène de société.

Le problème de l'alimentation inadéquate et de la sédentarité ne touche pas seulement les jeunes, mais également leurs familles et l'ensemble des individus. Si les jeunes s'alimentent moins bien et sont peu actifs, leurs parents sont bien souvent dans la même situation. En effet, 56 % des adultes ne consomment pas le minimum de 5 portions de fruits et légumes recommandées



Jean Perrault
maire de Sherbrooke

chaque jour et 63 % de ces adultes n'atteignent pas le niveau recommandé d'activités physiques de loisirs, qui correspond à 30 minutes par jour d'activités physiques d'intensité modérée. Les causes des problèmes reliés au poids sont nombreuses et issues de plusieurs facteurs. Certaines sont de nature individuelle, alors que d'autres sont reliées aux environnements dans lesquels nous évoluons. Les jeunes sont exposés, dans leur quotidien, à un ensemble d'éléments qui affectent leur développement. Le contexte social actuel dans lequel ils évoluent a énormément changé au cours des dernières décennies et les amène à adopter des habitudes de vie qui sont contraires à celles associées à des choix santé.

Le statut socio-économique

L'état de santé des individus est fortement lié aux conditions socio-économiques (la pauvreté et les inégalités). Vivant en situation précaire, ils présentent généralement un écart de santé important par comparaison avec les individus aisés et ont ainsi une espérance de vie diminuée.

La pauvreté influence la santé en raison des privations qu'elle entraîne et comporte de nombreuses dimensions: difficulté à se loger et se nourrir convenablement, niveau de scolarité plus faible, exclusion sociale. Ils sont davantage exposés à des environnements considérés comme à risque. Les parents ayant à composer quotidiennement avec une telle situation ont bien évidemment de la difficulté à fournir à leurs enfants une saine alimentation ainsi qu'à leur offrir diverses façons d'être actifs (sport organisé, cours, équipement, etc.).

Le mode de vie

Les modes de vie des individus ont beaucoup changé. Aujourd'hui, dans la majorité des cas, les deux parents travaillent, et bien des jeunes grandissent également au sein de familles éclatées ou recomposées. Les parents ont moins de temps à accorder aux repas et aux activités familiales. Les réseaux d'entraide au sein des communautés étant également moins présents, les individus ne savent pas vers quelles ressources se diriger lorsqu'ils ont besoin de soutien pour mieux s'organiser et pour répondre aux exigences de leur vie professionnelle, personnelle et familiale.

La société évolue à un rythme effréné. Le contexte de mondialisation exerce beaucoup de pression sur les milieux de travail. Et ce sont les individus qui subissent cette pression. Les familles cherchent donc des solutions de toutes sortes afin d'arriver à répondre à la demande.

Tous ces changements sociaux n'ont pas seulement des répercussions sur la santé physique des jeunes, mais aussi sur leur santé psychosociale. Plusieurs jeunes ont de la difficulté à s'adapter aux nouveaux modes de vie ainsi qu'au fonctionnement de la société, et ce, autant dans les milieux défavorisés que dans les milieux aisés. Cela peut entraîner chez les jeunes des problèmes de comporte-

ment et d'apprentissage ainsi que les amener vers des problèmes de délinquance plus graves. Il importe donc que des mesures servent aussi à renforcer l'attachement et le sentiment d'appartenance des jeunes à leurs milieux tels que la famille, l'école et les groupes de jeunes.

L'activité physique

L'arrivée de la technologie a profondément modifié les loisirs des jeunes et des familles. La télé, l'ordinateur et les jeux vidéo ont remplacé les jeux à l'extérieur et les activités sportives. Si la pratique d'activités physiques de loisirs a diminué, il en est de même pour l'activité physique de transport. Les jeunes se rendent à l'école en autobus ou en voiture plutôt qu'à pied ou à vélo. Certains jeunes fréquentent également des établissements qui se trouvent loin de leur domicile, ce qui rend impossibles les modes de déplacement actifs décrits plus haut. C'est le cas, par exemple, de petites municipalités qui ont vu fermer leurs écoles et dont les jeunes doivent fréquenter un établissement d'une autre municipalité. De plus, la réduction des cours d'éducation physique dans les établissements scolaires a diminué la perception selon laquelle la pratique quotidienne d'activités physiques est un élément important de l'éducation.

La conception des quartiers et des zones urbaines rend souvent difficile le transport à pied ou à vélo et justifie une utilisation plus grande de la voiture, et ce, souvent pour des déplacements de courte distance. Les épiceries et les centres commerciaux se trouvent régulièrement dans des zones où la circulation est importante et où il est donc peu agréable et sécuritaire de marcher. Également, ces endroits sont souvent difficiles, voire impossibles d'accès avec les transports en commun. Les familles vivant en situation de pauvreté ont un accès encore plus limité à ces endroits. D'un autre côté, beaucoup de familles délaissent la ville pour la banlieue, où elles doivent utiliser encore plus leur voiture étant donné les distances à parcourir. Dans les milieux ruraux, ce phénomène est encore plus vrai en raison du transport en commun qui est plus rare ou tout simplement absent et des services qui se trouvent à une distance importante des résidences.

Finalement, il est important de noter que la disponibilité et la qualité des infrastructures peuvent présenter une problématique additionnelle. Les villes, tout comme les milieux ruraux, manquent souvent d'infrastructures en raison de la demande importante quant aux activités proposées ou tout simplement à cause du manque d'équipement. De plus, ces infrastructures demandent un entretien ou des rénovations fréquents afin qu'ils restent sécuritaires, ce qui ne peut être réalisé en raison des budgets souvent limités.

La publicité

Les médias véhiculent des normes esthétiques qui ne correspondent pas à la réalité et qui sont bien souvent contradictoires; la promotion d'environnements obésogènes cohabite avec la valorisation de la minceur. Les individus sont encouragés à consommer un grand nombre de produits à haute teneur énergétique, alors que la société a un préjugé défavorable envers les gens présentant de l'embonpoint et de l'obésité.

Cette incitation à consommer divers produits alimentaires s'accompagne de publicités et d'émissions télévisées faisant la promotion de produits, services et moyens visant la perte de poids. Malheureusement, ces derniers sont néfastes pour la santé et conduisent à un cercle de perte de poids, accompagnée d'une reprise de poids encore plus importante. De plus, on encourage les individus à adopter des habitudes alimentaires inadéquates et véhicule l'idée selon laquelle le maintien d'un poids santé, ou la perte de poids, peut se faire sans efforts.

En ce qui concerne la publicité, selon une étude, le quart des publicités faites aux jeunes font la promotion de produits alimentaires présentant une faible valeur nutritive, de boissons gazeuses ainsi que de repas confectionnés au restaurant ou «prêts à manger». Les jeunes ne sont pas en mesure de juger de l'impact de ces produits sur leur santé. Comme la publicité est partout et que les jeunes sont souvent laissés à eux-mêmes, il est bien difficile de contrôler tout ce à quoi ils sont exposés.

Quels engagements entreprendez-vous de réaliser pour les familles?

LETTRE AUX MEMBRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

par *Marguerite Blais, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance*



L'élection municipale, un moment important pour les villages, les villes et les familles du Québec, est maintenant passée. Permettez-moi d'abord de vous féliciter pour votre élection ou votre réélection, qui témoigne de la confiance que vous accorde votre milieu.

Un certain nombre d'entre vous avez pris des engagements pour les familles au cours de votre campagne. Le Conseil de la famille et de l'enfance vous en remercie et souhaite que vos collègues les fassent leurs, et que les questions familiales soient au cœur des choix que vous ferez ensemble au cours des prochaines années. En tant que membres des Conseils municipaux, vous avez la possibilité et la responsabilité de vous engager envers les familles et de vous donner la mission d'agir pour elles.

Même les municipalités ayant des ressources modestes peuvent agir pour les familles et se donner, seules ou avec d'autres, une politique ou un plan d'action pour les familles. La volonté politique de reconnaître les besoins et d'exercer un leadership permet souvent, associée à la créativité, de «découvrir» des façons de faire jusque-là insoupçonnées.

Le Conseil l'a constaté¹, les familles à faible revenu ont des difficultés importantes à trouver ou à conserver un logement adéquat, à assumer leurs coûts de transport et à s'offrir des loisirs. Les horaires atypiques de travail que connaissent de nombreux parents de jeunes enfants causent d'importants soucis de conciliation famille-travail et fragilisent les liens conjugaux. Ceux qui doivent prendre soin à la fois de leurs enfants et de leurs parents âgés se sentent souvent surchargés, seuls, et bon nombre d'entre eux éprouvent des problèmes de santé causés par ces lourdes responsabilités.

Les municipalités détiennent des leviers d'action dans les domaines du logement, du transport collectif, de l'aménagement du territoire, de l'organisation des loisirs, de la sécurité... Les municipalités locales et régionales sont des décideurs et des acteurs de premier plan pour les familles et les enfants. En agissant avec une optique familiale, elles peuvent faciliter la vie quotidienne des familles, qui sont une valeur très importante pour le développement des villages, des villes et des régions du Québec.

Entreprendre une politique familiale ou un plan d'action

Le Conseil de la famille et de l'enfance préconise l'adoption de politiques familiales et de plans d'action par les municipalités. Ce geste permet de donner la parole aux familles, d'écouter leurs besoins et leurs propositions pour mieux y répondre. Adopter une politique ou un plan d'action constitue aussi un acte officiel de la municipalité qui l'incite à agir, de diverses manières, et donne aux familles un outil pour évaluer les réalisations.

Si votre municipalité a déjà adopté une politique familiale et un plan d'action, peut-être devez-vous dès maintenant commencer à prendre des décisions réglementaires, financières ou administratives pour leur donner suite. Il sera nécessaire, selon nous, que vous perséveriez à le faire tout au long de votre mandat, pour que les familles – et votre municipalité – en retirent vraiment des bénéfices tangibles.

Si votre municipalité n'a pas actuellement de politique familiale et de plan d'action, votre Conseil peut envisager de s'en donner. Pour éclairer vos discussions et votre décision, vous pourriez prendre connaissance de quelques politiques familiales et de quelques plans d'action déjà adoptés par d'autres municipalités semblables à la vôtre. Si vous choisissez ensuite d'aller de l'avant, vous pourrez vous inspirer de ces politiques et de ces plans d'action. Environ 150 municipalités locales et 10 municipalités régionales de comté (MRC) se sont déjà donné des politiques familiales.

Notre Conseil est conscient que les manières d'agir des municipalités ne sont pas toutes les mêmes, et que l'adoption de politiques n'a pas la même popularité partout. Commencer par élaborer et adopter un plan d'action est une piste, peut-être plus à la portée des municipalités rurales actuellement. Un plan d'action peut d'ailleurs comprendre la réalisation d'un portrait des familles de votre coin de pays et de leurs besoins, portrait que vous aimeriez peut-être avoir, avant de choisir les autres projets allant dans votre plan. Faire ou faire faire un tel portrait peut même s'avérer une condition utile pour définir un bon plan d'action. L'idée que des municipalités commencent par se donner un plan d'action est une piste à laquelle le Conseil de la famille et de l'enfance réfléchit. Nous serions d'ailleurs intéressés à connaître vos commentaires à ce sujet.

Si vous faites le choix de commencer par adopter un plan d'action ou quelques projets, les réalisations de municipalités peuvent aussi vous servir. Certaines comptent déjà des réalisations importantes pour les familles. À titre d'exemple, les

unes participent à l'offre de logements et de soutien communautaire aux jeunes mères. Ailleurs, des services de transport en commun ont été ajoutés les soirs de fin de semaine, dont les adolescents profitent, et des bibliothèques municipales proposent des aménagements spécifiques pour les familles immigrantes. D'autres soutiennent financièrement l'acquisition d'une résidence familiale, l'accès aux loisirs, les activités des Maisons de la famille.

Rechercher une action concertée

Que vous choisissiez de vous donner une politique ou un plan d'action, vous avez intérêt à resserrer les contacts et les collaborations avec les organismes communautaires familiaux, ou à en établir. Ce sont de bons moyens pour développer les outils nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins des familles et des enfants². Les municipalités ont avantage à faire participer les organismes du milieu et les familles à l'élaboration de leurs politiques ou plans d'action, et à les soumettre à la consultation publique. Un consensus autour d'un plan d'action ou d'une politique est un meilleur gage de mobilisation de tous les acteurs concernés.

Les municipalités rurales ont l'habitude de recourir aux ententes ou aux collaborations intermunicipales en plusieurs domaines. Est-ce qu'une concertation intermunicipale peut être avantageuse et possible pour élaborer et mettre en application une politique ou un plan d'action pour les familles? Est-ce que la mise en commun de ressources des municipalités et des collectivités locales est souhaitable et possible dans ce domaine? Est-ce une option à favoriser avec l'aide des MRC?

Désigner une personne responsable

Si votre municipalité en est à poser un premier geste officiel par rapport aux familles, je vous invite à désigner entre vous une personne responsable des questions familiales (RQF), comme il en existe peut-être plusieurs dans votre MRC ou région. Je vous suggère aussi de lui donner le mandat de recruter des personnes en vue de former un comité famille qui pourra vous alimenter sur les besoins et les aspirations des familles de votre localité. Votre mairesse ou votre maire pourra y trouver matière pour ses représentations auprès des municipalités environnantes et auprès du Conseil de la MRC.

Vous pourriez aussi demander à votre responsable des questions familiales de prendre contact avec d'autres municipalités de votre secteur, pour connaître leurs intentions quant aux familles, et leur disposition envers une action intermunicipale concertée.

Un Avis du Conseil paraîtra durant l'hiver

Le Conseil de la famille et de l'enfance termine et adopte en décembre un **Avis** sur les principaux besoins des familles qui interpellent actuellement les municipalités, et qui constituent de ce fait des défis à relever à l'échelle locale et régionale. Le Conseil y traite de logement et de stabilité résidentielle, de proximité des équipements et des activités nécessaires à des milieux de vie complets, ainsi que de facilités de se déplacer autrement qu'en automobile. Les questions de la sécurité des milieux de vie et des familles, de l'appauvrissement des familles et de ses répercussions sur les municipalités, ainsi que des moyens et des conditions dont les municipalités ont besoin pour relever ces défis font aussi l'objet de réflexions et de recommandations.

L'avis vise à éclairer la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, ainsi que le gouvernement du Québec, et à leur faire des recommandations sur le soutien dont les municipalités ont besoin pour assumer efficacement leur part de responsabilité par rapport aux familles. Cet **Avis**, qui sera rendu public au cours de l'hiver, sera largement diffusé dans le monde municipal, en plus d'être accessible sur le site Internet du Conseil³.

En terminant, je vous souhaite d'agréables délibérations sur les questions familiales et beaucoup de succès dans vos projets⁴.

¹ Voir «Les parents au quotidien», *Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*.

² Nos autres publications sur la situation et les besoins des familles et des enfants ainsi que sur les municipalités peuvent aussi soutenir vos travaux. Voir «5 Bilans et perspectives», notre rapport 2004-2005, et «Les familles avec adolescents, entre le doute et l'incertitude», notre rapport 2001-2002.

³ L'adresse Internet du Conseil de la famille et de l'enfance est la suivante: www.cfe.gouv.qc.ca

⁴ Pour des informations ou des commentaires, vous pouvez contacter Donald Baillargeon, analyste conseil responsable du domaine «familles et territoires» au Conseil de la famille et de l'enfance.



Marguerite Blais
présidente Conseil
de la famille
et de l'enfance

QUAND LES BESOINS DIFFÈRENT:

La réponse de la société aux besoins des enfants, parents, familles, couples et personnes âgées.

Extrait du rapport de la 52^e Conférence annuelle de la Commission internationale des relations du couple et de la famille (CIRCF), Vienne, Autriche, 3-6 juin 2005

Un des conférenciers, le professeur Wolfgang Lutz, directeur de l'Institut de démographie de Vienne, a intitulé son exposé **Les familles: le capital humain de la société**. Il y suggère que l'éducation donnée par les familles a joué un rôle primordial dans «l'élevage» de nouvelles générations caractérisées par des individus physiquement sains, mentalement équilibrés, bien éduqués, fortement motivés et socialement orientés. Les familles ont également la capacité de jouer des rôles multiples au sein de leurs sociétés. En conséquence, les unités familiales dans toute leur diversité, sont perçues comme étant des acteurs critiques et indispensables du point de vue du capital humain. Ces différents types d'unité auront des besoins différents dès lors qu'ils voudront accomplir leurs potentialité en tant que ressource humaine sociétale. Mais ces besoins ne deviendront prioritaires que si l'on tombe d'accord sur le type de société qui est préféré et partant, sur les formes de contributions que les unités familiales seront autorisées à apporter.



Wolfgang Lutz

Le professeur Wolfgang Lutz a attiré l'attention sur le fait que répondre aux besoins des gens présuppose qu'ils soient à la fois des acteurs et des bénéficiaires à l'intérieur de leur communauté et par implication, que les capacités des contributeurs soient en harmonie avec les demandes des bénéficiaires. Les statistiques démographiques présentées par le professeur Lutz illustrent sous forme graphique les profils évolutifs des communautés au cours des quarante dernières années et l'impact de ces changements sur des sociétés caractérisées par une force de travail productif décroissant destinée à appuyer une population de seniors en accroissement constant. Le «capital humain» (capacité de contribuer) qui est nécessaire afin de répondre à la demande intracommunautaire n'est pas seulement fonction du nombre d'individus mais également de l'accès de ceux-ci aux ressources naturelles, technologie, éducation et soins de santé. Tout aussi important, il est fonction de «l'élevage» prodigué par chaque famille dont l'intéressé est issu. Les statistiques indiquent que les familles et la vie familiale sont en train de subir des changements radicaux qui influencent leur capacité à «élever» leurs enfants.

Les autres conférenciers étaient le professeur de Droit de la Famille, madame Lidia Makianich de Basset; un psychothérapeute de couple, chercheur et enseignant,

D' Chris Culow. Enfin, le Québec était représenté à cette conférence par la sous-ministre adjointe à la Direction générale des politiques familiales du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, madame Micheline Gamache, qui a pris la parole en tant que conférencière invitée et a décrit le contexte québécois et les avancées de notre milieu sur le thème de la Conférence.

Des visites thématiques furent organisées

La première visite a été ciblée sur un modèle de centre de compétence fonctionnel, familial et pluridisciplinaire permettant une mise en réseau entre différentes professions tout en dispensant des services qui ne sont pas disponibles dans les sources traditionnelles de consultation.

Michael Janda du ministère fédéral de la Sécurité sociale, des Générations et de la Protection des consommateurs (BMSG) a présenté un exposé avec l'appui des collaborateurs de l'Institut du Mariage et de la Famille (IEF).

Après une visité guidée du centre de la ville, le Chef du Département des Politiques masculines (BMSG), M. Johannes Berchtold, a fourni des informations sur les activités en cours afin de faciliter les «visites supervisées» et la mise au point de programmes psychosociaux pour aider les enfants et leurs parents, en cas de familles éclatées. Le jour suivant, le juge Franz Mauther, Tribunal familial, a décrit les mesures prises afin d'arriver à des solutions en dehors du tribunal, pour les ex-partenaires ayant des responsabilités parentales persistantes ainsi que la façon dont une collaboration avec les services de conseil familial mis à disposition par le Tribunal contribue à un résultat positif.

Le rapport de la Conférence est maintenant disponible à www.iccfr.org ou en transmettant un courriel à la secrétaire de la Commission, M^{me} Gerlind Richards. Madame Richards est une amie de longue date. Elle est venue au Québec en 1981 en tant que membre de l'équipe de l'Union internationale des organismes familiaux, maintenant l'OMF (Organisation mondiale de la famille).

Prochaine Conférence de la Commission

La commission tiendra sa 53^e conférence internationale à Lyon, France, du 7 au 10 juin 2006, sur le thème **Famille et démocratie, compatibilité, incompatibilité, chance ou défi?**. Le programme préliminaire est disponible sur le site de la commission.



Visite du secrétaire de l'Organisation Arabe de la Famille (OAF)

En octobre dernier, M. Majid Abugrara, secrétaire de l'OAF et égyptien d'origine, rendait visite au Comité de l'Organisation mondiale de la famille, Région Nord-Amérique. Il a également rendu visite, à Vancouver, à madame Anna-Marie White de Focus on the Family.

Les échanges ont principalement porté sur l'importance des pourparlers entre les régions et les échanges bilatéraux entre les organisations. Le transfert de connaissances sur des études et recherches dans le domaine de la famille ont également été à l'ordre du jour de la rencontre.

Sur la photo, rangée du haut, on retrouve M. Majid Abugrara, M. Jacques Lizée et M. Benoît Clotteau et sur la première rangée, M^{me} Anna-Maria White et M. Pierre Gingras.



CPE Les Petits Semeurs, St-Hubert

Les CPE, une notoriété venant d'ailleurs

«Nous avons certainement applaudi le Québec pour avoir fait le premier pas en Amérique du Nord en créant les centres de la petite enfance. Nous sommes impressionnés et très heureux que le Québec l'ait fait. La majorité de ceux qui nous ont répondu se sont montrés clairs: ils aimaient le modèle québécois.»

– Jan Pullinger, ministre du Développement social et de la Sécurité économique de la Colombie-Britannique 2000.

Extrait du Bulletin des centres de la petite enfance du Québec, édition septembre-octobre 2005



PARENT et fier de l'être!

par M. Richard Martin, directeur général,
Comité de la Semaine québécoise des familles www.sqf.qc.ca

Voici le slogan hautement positif proposé pour l'édition 2006 de la Semaine québécoise des familles qui aura lieu cette année du 15 au 21 mai. Être parent n'est certes pas facile mais pour bien faire la part des choses, on ne peut passer sous silence tous les petits et grands bonheurs dont la parentalité est la source.

Affirmer individuellement et collectivement notre fierté d'être parent est un geste important pour la conscience de notre propre valeur. Une telle affirmation nous apparaît comme une condition déterminante pour une meilleure reconnaissance des rôles parentaux par le monde qui nous entoure.

Que l'on pense notamment au monde du travail que nous devons continuer de bien sensibiliser à l'équilibre nécessaire entre parentalité et productivité. Être parent n'est pas une maladie! Trop souvent on entend qu'il faut cacher cette réalité aux employeurs lors d'entrevue pour un emploi.

De plus, comment tous ceux et celles œuvrant dans les différents milieux de vie des parents peuvent-ils agir pour aider à construire ce sentiment de confiance, cette fierté, cette estime parentale indispensable à l'exercice des rôles importants que ceux-ci ont à jouer?

Voilà au moins deux jalons à la base de la prochaine édition. Le succès de celle-ci repose indéniablement sur la complicité de tous les parents qui accepteront d'afficher leur couleur avec un tel slogan. La Semaine québécoise des familles en collaboration avec ses nombreux partenaires leur lancera cette invitation. Imaginez par exemple, l'effet possible de milliers de parents au travail portant fièrement lors de la SQF notamment un macaron ou un t-shirt de la SQF 2006 PARENT et fier de l'être!

Pour le Comité de la Semaine québécoise des familles, le thème de 2006 ouvre une toute nouvelle thématique triennale 2006-07-08 sur L'art d'être parent et de les soutenir. Vous aimeriez connaître les deux autres volets évalués actuellement comme thème 2007 et 2008 dans le cadre de cette planification triennale, consultez le site www.sqf.qc.ca à la rubrique «dates et thèmes» de l'entrée publique.

Valoriser le métier de parent, c'est un défi collectif dans un monde souvent plus matérialiste qu'humaniste. La onzième (11^e) édition de la Semaine québécoise des familles proposera aux parents d'être les premiers à affirmer le caractère essentiel de la parentalité et leur fierté de jouer un tel rôle.

Semaine québécoise des familles

15 au 21 mai 2006

18^e Colloque

«Ma municipalité br@nchée sur les familles»

VILLE DE BROMONT 26, 27 ET 28 MAI 2006

par M. Réal Brunelle, président du comité organisateur et conseiller municipal et responsable des questions familiales, Ville de Bromont

Les 26, 27 et 28 mai prochain, Bromont vous attend pour la 18^e édition du Colloque annuel du Carrefour action municipale et famille. Au rendez-vous cette année, une thématique des plus audacieuses. En effet, il sera question de l'impact des technologies de l'information et des communications (TIC) sur les familles dans un contexte municipal. Notre ville est un bel exemple à découvrir. Nous avons mis en place, depuis quelques années, un projet rassembleur pour toutes les générations. Il s'agit de **Bromont, collectivité ingénieuse** qui a reçu de nombreux prix «reconnaissance» dans le milieu municipal. Aussi, dans le cadre de ce colloque, il sera question de plusieurs thématiques d'actualité touchant la qualité du milieu de vie des familles au Québec. Bref, il y en aura pour tous les goûts!



Je vous invite à venir partager votre passion pour les familles, à Bromont, en mai 2006.

Ateliers prévus au 18^e Colloque

PROGRAMME

- Famille-travail: c'est aussi l'affaire des municipalités
- Ma municipalité, un partenaire important de la santé des familles
- Les défis de la politique nationale de la ruralité en lien avec la politique familiale
- Regard sur les plans d'action des politiques familiales municipales au Québec: des mesures novatrices pour tous!
- Le RQF: chef de file d'une politique familiale municipale
- Les jeunes et les régions: départ, retour et migration
- Mon école en réseau: des communautés s'organisent
- Les municipalités et les TIC au service des familles!
- Les outils de la réalisation d'une politique familiale

À VOIR ET À LIRE

Équipe de travail pour mobiliser les efforts en prévention. **L'amélioration des saines habitudes de vie chez les jeunes.** 2005, 56 pages. www.briller.gouv.qc.ca

Conseil de la famille et de l'enfance.

Bilan et perspectives. Le rapport 2004-2005 sur la situation et les besoins des familles et des enfants. 2005, 224 pages.

Diane-Gabrielle Tremblay et al. **De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux.** Presses de l'Université du Québec, 2005, 300 pages.

Calendrier

26 novembre 2005 au 9 avril 2006

Tournée régionale 05/06 de L'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour les nouveaux élus et les nouveaux conseils municipaux. M^{me} Darling Josaphat, (514) 282-7700 poste 242, djosaphat@umq.ca

18 janvier 2006

Conférence **Société d'ici ou d'ailleurs ou les familles d'ici et les familles issues de l'immigration** Regroupement interorganisme pour une politique familiale au Québec www.familis.org/riopfq

27, 28 et 29 avril 2006

Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) sous le thème **Élu municipal: le pouvoir de l'initiative pour changer le Québec**, www.umq.qc.ca